

AUVERGNE – Rhône-Alpes*

«* Signature provisoire : le nom de la Région sera fixé par décret en conseil d'État avant le 1er octobre 2016 après avis du Conseil Régional »

FICHE D'INSCRIPTION CS Accompagnement et Intégration de la Personne en Situation de Handicap - 2016/2017

Dossier à retourner avant le 04 octobre 2016
au CREPS VICHY-AUVERGNE 2 route de Charmeil - BP 40013 - 03321 BELLERIVE-SUR-ALLIER Cedex

NOM : Prénoms :
Epouse : (souligner le prénom usuel)
Date, lieu et département de naissance : ___/___/___ à :
Nationalité : Profession :
Situation de famille : célibataire marié (e) divorcé(e) veuf (ve) pacsé (e) nombre d'enfants :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél/Port. :
e-mail :@.....

Situation au regard de l'emploi

- 1/ Vous êtes demandeur d'emploi ↵ : non inscrit inscrit depuis le
Bénéficiez-vous de droits ouverts Pôle Emploi non oui jusqu'au.....
- 2/ Vous êtes salarié(e) ↵ Type de contrat (CDI, CDD, CAE, EA, etc...) :
Nom-adresse employeur :
- 3/ Vous êtes sorti(e) de formation initiale (fin d'études scolaires ou universitaires) ↵ Date de sortie :
- 4/ Vous êtes dans une autre situation ↵ précisez :

Etes-vous en situation de handicap ? OUI NON

Régime de **sécurité sociale** auquel vous êtes affilié(e) :
A la caisse de (ville-département) : A quel titre (personnel, ayant droit, étudiant...) :
N° S.S. :

ATTENTION : si vous êtes affilié(e) à la sécurité sociale étudiante, il vous faudra vous inscrire à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de votre lieu de résidence à partir du 31/12/15

Prise en charge envisagée pour votre formation :

Niveau d'études ou de formation

Diplômes scolaires ou universitaires :

Diplômes sportifs :

Investissement dans le milieu sportif

Pratiquez-vous une activité dans un club ? OUI laquelle..... NON

Structure en alternance envisagée (dénomination-adresse) :

Nom du responsable : Mail :

N° déclaration établissement APS :

Maître de stage envisagé (Nom-Prénom) :

Titulaire du diplôme :

N° carte professionnelle :

Je soussigné(e)..... certifie l'exactitude des renseignements fournis et sollicite mon inscription aux épreuves d'entrée en formation au **CS AIPSH**

dont les épreuves de sélection et le positionnement se dérouleront le 18 octobre 2016

Fait à, le

Signature

DOSSIER D'INSCRIPTION « CS AIPSH »

PIECES à FOURNIR

(document à retourner au CREPS avec le dossier d'inscription)

Cadre réservé à l'administration	
<input type="checkbox"/>	1/ La présente fiche d'inscription
<input type="checkbox"/>	2/ 2 copies de l'Attestation de Formation aux 1 ^{er} Secours (AFPS) ou PSC 1, ou SST (l'initiation aux 1 ^{er} secours lors de la journée d'appel n'est pas valable)
<input type="checkbox"/>	3/ Pour le (la) candidat(e) français(e) de moins de 25 ans : <input type="radio"/> 2 copies de l'attestation de recensement (Mairie) <input type="radio"/> 2 copies du certificat de participation à la journée défense et citoyenneté (JAPD ou JDC)
<input type="checkbox"/>	4/ 2 photocopies recto/verso de la carte nationale d'identité en cours de validité ou du passeport en cours de validité (le permis de conduire n'est pas valable)
<input type="checkbox"/>	5/ 2 photos d'identité (dont 1 agrafée dans le cadre prévu à cet effet en 1 ^{re} page)
<input type="checkbox"/>	6/ Pour le candidat de nationalité étrangère : 1 ^{ère} , 2 ^{ème} et dernière double page du passeport OU carte de séjour OU certificat d'hébergement
<input type="checkbox"/>	7/ 2 enveloppes (16 x 23) "autocollantes" <u>timbrées au tarif en vigueur</u> , libellées chacune aux nom et adresse du candidat
<input type="checkbox"/>	8/ Une lettre de motivation
<input type="checkbox"/>	9/ Un dossier d'accompagnement attestant de vos expériences dans le domaine de l'animation et de votre projet professionnel
<input type="checkbox"/>	10/ Une attestation de l'employeur pour le candidat titulaire d'un contrat de travail en « alternance »
<input type="checkbox"/>	11/ 2 copies de votre diplôme du BP JEPS ou de votre BEES permettant l'inscription
<input type="checkbox"/>	12/ Un chèque de 50 € de participation aux frais d'inscription, libellé à « Agent Comptable Creps Vichy », (Mentionner le nom du candidat au dos si le titulaire du compte n'est pas celui-ci) – Montant non remboursable
<input type="checkbox"/>	13/ Eventuellement, copie du CQH et/ou de l'AQSA en possession du (de la) candidat(e) : 2 copies pour chaque diplôme.

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS



Nom-Prénom
Adresse

CP -Ville

A remplir par le candidat et à joindre impérativement au dossier d'inscription

Le CREPS de Vichy-Auvergne a bien reçu votre dossier d'inscription

Une convocation vous sera adressée avant la date des tests d'entrée.

CS « Accompagnement et Intégration de la Personne en Situation de Handicap »

Cadre réservé à l'administration	
Dossier reçu le :	
Celui-ci est	<input type="checkbox"/> Complet
	<input type="checkbox"/> Incomplet :
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
Visa du CREPS	
Date :	

Etablissement public du ministère de la ville, de la jeunesse et des sports

CREPS Vichy - Auvergne

2 Route de Charmeil - B.P. 40013 - 03321 BELLERIVE-SUR-ALLIER Cedex

Tél. : 04 70 59 85 60 Fax : 04 70 32 62 07 E-mail : direction@creps-vichy.sports.gouv.fr Internet : www.creps-vichy.sports.gouv.fr

Je souhaite entrer en formation au CREPS / Comment financer ma formation ?

Je suis **salarié(e)**

1/ Congé Individuel de Formation (CIF)

CONDITIONS

- Je suis salarié en CDI, en CDD ou en mission Intérim
- Je justifie de 24 mois d'ancienneté consécutifs ou non
- Je ne suis ni fonctionnaire ni agent public

DEMARCHES

Je dois entamer les démarches bien avant mon entrée en formation et m'adresser à mon employeur et au FAF auprès duquel il cotise.

2/ Contrat de professionnalisation

CONDITIONS

- Jeunes de 16 à 25 ans révolus
- Demandeur d'emploi de 26 ans et plus.

DEMARCHES

Mon employeur retourne le dossier de demande de prise en charge complété par toutes les parties (employeur, candidats, organisme de formation) à son Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) avec la convention de formation du CREPS.

Attention si l'OPCA ne prend pas en charge la totalité du coût de la formation, le solde sera obligatoirement à la charge de mon employeur (code du travail article L981-3).

3/ Contrat d'apprentissage (n'est pas ouvert à certaines formations)

CONDITIONS

- Jeunes de 16 à 25 ans révolus

DEMARCHES

Mon employeur fait une demande de prise en charge auprès du CFA Auvergne

Le financement de la formation se fait par la taxe d'apprentissage et par le Conseil Régional

4/ Prise en charge par un OPCA

CONDITIONS

- Mon employeur, mon club, mon association, cotise auprès d'un OPCA (AGEFOS PME, UNIFORMATION...),

DEMARCHES

Mon employeur effectue les démarches de demande de prise en charge de formation avant mon entrée en stage.

Les demandes de subrogations (paiement direct à l'organisme de formation par l'OPCA) arrivant après l'entrée en formation du stagiaire ne sont pas acceptées.

Les demandes de prise en charge arrivant après la fin de la formation sont refusées.

Je suis **demandeur d'emploi**

1/ Financement Conseil Régional Auvergne

CONDITIONS

- Je suis demandeur d'emploi libre de tout engagement envers un employeur
- Je réside en Auvergne
- Je suis sorti(e) de formation initiale depuis au moins 6 mois

DEMARCHES

Je demande un devis personnalisé au CREPS après ma réussite aux tests de sélection et après le positionnement pour un BP, DE ou DES.JEPS.

J'établie ma demande soit avec le Pôle Emploi, soit avec la Mission Locale (moins de 26 ans)

Après étude de mon dossier **et** avis favorable de la Région **et** sous réserve du nombre de places disponibles, la formation sera prise en charge totalement par la Région Auvergne.

Si je ne perçois aucun revenu de Pôle emploi (Allocation de Retour à l'Emploi), je peux bénéficier d'une rémunération du Conseil Régional Auvergne - dans la limite des places disponibles.

Un dossier me sera transmis par le département formation du CREPS.

2/ Pour les candidats hors région Auvergne, vous devez vous adresser à votre Pôle emploi ou Mission locale afin d'étudier la possibilité d'une demande d'aide individuelle auprès de votre région.

Je suis **sportif licencié** dans un club

Possibilité (limitée) de bourse de formation sur le Centre National de Développement du Sport (CNDS).

Le club doit se renseigner auprès de la Direction Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale.